Communiqué de presse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Contacts presse

Département de l'information et de la communication

01 40 15 83 31
service-presse@culture.fr
www.culture.gouv.fr

Centre national du livre
Département des relations extérieures

01 49 54 68 20
secretariat@centrenationaldulivre.fr
www.centrenationaldulivre.fr

Le ministère de la Culture et de la Communication, lance un plan massif de traduction et de diffusion à l'international des revues françaises de sciences humaines et sociales ainsi que de débat et d'idées, fondé sur un partenariat public/privé innovant.

Le ministère de la Culture et de la Communication s'engage dans un plan massif de traduction, sous forme numérisée, des revues de référence d'expression française prioritairement en anglais et, à terme, selon une perspective multipolaire et multilingue, dans les principales langues véhiculaires à l'échelle planétaire.

Ce plan a pour but de garantir la capacité de penser et d'écrire en français à l'heure de la globalisation en assurant aux revues françaises de sciences humaines et sociales, ainsi qu'aux revues de débat et d'idées, la place qui leur revient dans la compétition mondiale du savoir.
Il est mis en œuvre par le Centre national du livre, établissement public du ministère, qui contribue déjà à cette ambition par ses programmes de soutien à la publication, à la traduction et à la numérisation des revues savantes et intellectuelles. Le CNL intensifie aujourd'hui cette action dans le cadre de la convention qu'il vient de signer avec le portail Cairn.info.

Portant sur trois ans, cet accord doit permettre la formation rapide et massive d'une offre commerciale de qualité, destinée en priorité aux publics anglophones. Il engage un budget global de 2,2 millions d'euros, financé à parité par le CNL d'une part et Cairn ainsi que les éditeurs concernés d'autre part. Il correspond à un modèle innovant de partenariat industriel entre le public et le privé visant, à moyen terme, un autofinancement significatif de ce plan massif de traduction. Il s'inscrit en complémentarité de l'action du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la diffusion de la recherche française à l'international.

Cette convention intervient quinze jours après l'inauguration, à la Foire de Francfort, de FranceLivre, du portail destiné à soutenir l'exportation du livre français.

Paris, le 4 novembre 2011